



# La prévoyance

Le magazine de PUBLICA

N° 2 – 2021

# Contenu

- 02 Éditorial
- 04 La durabilité dans la gestion immobilière
- 08 Au fait, connaissez-vous...?
- 09 LPP: mesdames, pensez à votre prévoyance!
- 11 Quand je serai à la retraite...
- 12 Contact/Impressum

## PUBLICA vous informe

- 03 myPublica – le portail pour les personnes assurées de PUBLICA
- 06 Nouvelle Commission de la caisse
- 09 Séminaires sur la prévoyance
- 10 Les caisses de prévoyance fermées
- 10 La caisse de prévoyance fermée SRG-SSR se présente
- 12 Concernant votre déclaration d'impôt
- 12 Dates de versement des rentes de PUBLICA
- 12 La raison d'être du certificat de vie
- 12 Toutes nos félicitations!



Cher lecteur, chère lectrice,

Le nouveau mandat de la Commission de la caisse, l'organe suprême de PUBLICA, a débuté le 1er juillet pour une durée de quatre ans. Les nouveaux membres de la Commission de la caisse m'ont fait l'honneur de m'élire à la présidence pour les deux prochaines années. Je me réjouis de relever les défis passionnants qui m'attendent et de travailler avec les organes et le Comité directeur.

La nouvelle Commission de la caisse rajeunit et se féminise. Les femmes représentent désormais 50% des représentants des employés! Ce fait est suffisamment exceptionnel pour être souligné quand on sait que les membres de la plupart des organes des caisses de pensions sont non seulement vieillissants, mais également essentiellement masculins. L'apparition d'une nouvelle rubrique intitulée « Mesdames, pensez à votre prévoyance! » dans notre magazine tombe à point nommé. Ensuite, saluons l'activation du nouveau portail pour les personnes assurées de PUBLICA, qui leur offre la possibilité de consulter en ligne leur avoir de vieillesse individuel et leurs éventuelles possibilités de rachat. Un service important et dans l'air du temps pour nos assurés.

Avec 12 caisses de prévoyance ouvertes et 7 caisses de prévoyance fermées, l'institution collective PUBLICA présente une structure relativement complexe. Le législateur a voulu qu'il en soit ainsi. La Commission de la caisse a pour mission de mettre en œuvre le mieux possible, voire d'optimiser les prescriptions et de supprimer le cas échéant les structures superflues. Quoi qu'il en soit, un dialogue étroit et basé sur la confiance avec les organes paritaires des caisses de prévoyance est indispensable. Enfin, si les relations avec la Confédération, notre fondateur et principal employeur, pouvaient s'améliorer et les conflits entre la loi relative à PUBLICA, la loi sur le personnel de la Confédération et la LPP s'aplanir, une bonne partie du chemin serait parcourue et la Commission de la caisse pourrait alors se consacrer davantage à ses tâches principales. En effet, ce ne sont pas les défis qui manquent au niveau stratégique.

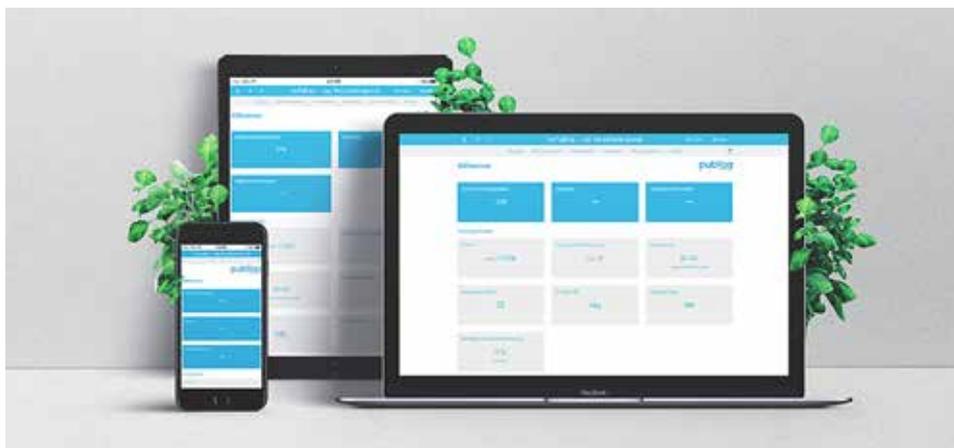
Durant son dernier mandat, la Commission de la caisse s'était engagée à poursuivre une politique d'investissement responsable et durable. Les actifs de prévoyance de nos assurés, qui totalisent plus de 40 milliards, doivent être investis selon des critères éthiques, sociaux et environnementaux. Il faut poursuivre sur la voie tracée, mais elle est difficile. En effet, le risque de publicité mensongère et d'écoblanchiment est bien présent. Autrement dit, le risque d'investir dans des entreprises qui se revendiquent plus respectueuses de l'environnement qu'elles ne le sont en réalité. Ou que nous achetions des produits auprès de banques ou de sociétés de fonds qui n'ont d'environnemental ou de durable que le nom. Le chemin devrait être long jusqu'à ce que la transparence règne dans ce domaine et que les produits tiennent leurs promesses. L'incertitude sur les marchés financiers et l'allongement de l'espérance de vie sont des problématiques qui nous accompagnent depuis déjà longtemps et qui ne disparaîtront pas de sitôt. L'inflation augmente-t-elle réellement? Est-ce que les taux d'intérêt repartiront un jour à la hausse? Et si oui, quand? Pouvons-nous, ou devons-nous, modifier la stratégie de placement? Devons-nous une nouvelle fois abaisser le taux d'intérêt technique et donc le taux de conversion? La Commission de la caisse a pour mission de chercher, et bien entendu, de trouver, les meilleures solutions dans l'intérêt des assurés.

Cordiales salutations,

Jorge Serra

# Le portail pour les personnes assurées est en ligne !

PUBLICA a lancé le portail pour les personnes assurées début octobre 2021.



Outre les indicateurs actuels de votre caisse de prévoyance, le portail offre un accès direct à vos données de prévoyance et à différentes simulations concernant vos possibilités de prévoyance personnelles. En outre, vous pouvez accéder à votre certificat de prévoyance ainsi qu'à d'autres documents.

## Optimisation fiscale grâce aux rachats?

Jusqu'au 15 décembre 2021, vous avez la possibilité d'augmenter votre avoir de prévoyance tout en réalisant des économies d'impôt. Sur le portail pour les personnes assurées, sous «Mon compte», consultez votre potentiel de rachat et simulez un calcul de rachat. Vous pouvez ensuite confirmer ce montant si celui-ci vous convient. Sous «Documents», une facture QR vous permettra ensuite de verser le montant du rachat en toute simplicité grâce à l'e-banking. À titre de confirmation, vous recevrez une attestation fiscale pour votre prochaine déclaration d'impôt.

## Acheter la maison de ses rêves grâce au retrait anticipé EPL?

Vous envisagez d'acheter votre propre logement dans un avenir proche et souhaitez utiliser l'avoir épargné dans le 2e pilier? Ce rêve peut devenir réalité grâce à un retrait anticipé EPL (subvention fédérale pour la propriété du logement). Sous «Mon compte», vous pouvez consulter le retrait anticipé possible pour acquérir votre logement sur la base de votre situation de prévoyance.

## Assurés en toute confiance!

PUBLICA accorde une grande importance à une stratégie de placement transparente et durable. Avec l'introduction du portail pour les personnes assurées, PUBLICA présente pour chaque personne assurée la répartition pro forma des principaux investissements des treize classes d'actifs sur la fortune de prévoyance individuelle. En cliquant sur le bouton «Répartition de la fortune par classe d'actifs», vous obtenez un document PDF personnalisé avec les principaux investissements effectués par PUBLICA.

## Avons-nous éveillé votre intérêt?

Sous [publica.ch/myPublica](https://publica.ch/myPublica), vous pouvez vous enregistrer directement avec le CH-Login, puis vous inscrire avec votre identifiant personnel et votre code d'enregistrement. Par ailleurs, nous mettons à votre disposition sur cette page une vidéo explicative simple avec des instructions étape par étape pour vous familiariser avec votre compte de prévoyance en ligne.



Plus d'informations: [publica.ch/myPublica](https://publica.ch/myPublica)



## Daniela Vicari

Daniela Vicari, cheffe de projet Portail pour les personnes assurées et les bénéficiaires de rentes PUBLICA

## Trois questions à Daniela Vicari

### Quel principal avantage le nouveau portail apporte-t-il aux personnes assurées?

Selon moi, ce sont clairement les possibilités de simulation directe sur la base de mes données de prévoyance personnelles. Par ailleurs, celles-ci sont accessibles via le portail en ligne à toute heure et où que l'on soit. On peut ainsi se connecter partout et à tout moment à son compte de prévoyance via le CH-Login.

### Pourquoi est-ce que PUBLICA a choisi le CH-Login comme procédure d'authentification à deux facteurs?

Le CH-Login est une procédure d'authentification qui s'est imposée dans l'environnement de la Confédération en raison de ses normes de sécurité élevées. Les données de prévoyance disponibles dans le portail pour les personnes assurées sont très sensibles et exigent donc un niveau de protection adéquat.

### Quand y aura-t-il une solution numérique pour les bénéficiaires de rentes?

Maintenant que le portail pour les personnes assurées est mis en ligne, nous travaillons d'arrache-pied au développement du portail pour les bénéficiaires de rentes. Nous prévoyons d'envoyer les courriers d'invitation au 2e trimestre 2022.

# La durabilité dans la gestion immobilière: une situation «gagnant-gagnant-gagnant» pour l'environnement, la société et PUBLICA

De par ses revenus réguliers et une stabilité de la valeur relativement élevée, l'immobilier est une classe d'actifs importante. C'est la raison pour laquelle PUBLICA investit directement une partie des avoirs des personnes assurées dans des biens immobiliers en Suisse. L'immobilier ne constitue pas seulement un placement intéressant pour PUBLICA, mais joue également un rôle important dans la lutte contre le réchauffement climatique. En effet, la pierre représente environ 33% des émissions de CO<sub>2</sub>, 40% de la consommation d'énergie et 50% de l'exploitation de toutes les ressources naturelles. L'objectif de 2°C de l'Accord de Paris sur le climat serait donc impossible à atteindre sans y inclure l'immobilier. En tant qu'investisseur durable, PUBLICA a conscience de ses responsabilités envers les personnes assurées et les générations futures.

La durabilité dans le secteur immobilier n'a rien de nouveau. Mais ces dernières années, la dynamique et l'éventail des sujets ont radicalement changé. Une raison suffisante pour examiner plus en détail la stratégie durable de PUBLICA dans le secteur immobilier suisse.

Chez PUBLICA, les classes d'actifs sont systématiquement investies conformément à la stratégie durable et au concept «investir de manière responsable». Les placements immobiliers ne font pas exception. Dans ce domaine également, les principes stratégiques impliquent de définir la durabilité au travers des critères ESG (environnement, société et économie). Comme de nombreux autres investisseurs, PUBLICA met l'accent sur la durabilité environnementale. Les mesures introduites sont relativement faciles à mettre en œuvre et à quantifier. Citons par exemple l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre: PUBLICA ambitionne de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> du portefeuille immobilier de 50% d'ici 2035. Mais pour PUBLICA, la durabilité va au-delà de la protection de l'environnement, de la construction écologique ou de l'obtention de labels durables. Il s'agit plutôt de faire des choix éclairés après avoir soigneusement pesé le pour et le contre entre les trois catégories ESG (éthique, sociale et économique) et les intérêts de PUBLICA et de ses personnes assurées. Il convient donc de décider quels biens immobiliers détenir en portefeuille. Ceux-ci doivent être commercialisables sur le long terme et produire les rendements requis. Dans le même temps, les biens immobiliers détenus par PUBLICA doivent aussi dégager l'empreinte carbone la plus faible possible tout en créant une valeur ajoutée sociale. Autrement dit, une situation «gagnant-gagnant-gagnant» pour l'environnement, la société et PUBLICA.

## Exemple du complexe «En Grandchamp» à Saint-Légier

PUBLICA est propriétaire du complexe «En Grandchamp» à Saint-Légier (canton de Vaud). Cet ensemble résidentiel de construction soignée a été achevé au printemps 2020. Avec 152 logements, un cabinet médical et une crèche, ce complexe peut être qualifié de durable à de nombreux égards: outre des sondes géothermiques et des panneaux photovoltaïques, une grande importance a été attachée à la végétation locale afin de promouvoir la biodiversité. De nombreux espaces extérieurs avec aires de jeux, plates-bandes et un petit ruisseau invitent à flâner dans le quartier. Une station de collecte installée à un emplacement central facilite le recyclage des déchets. En outre, des bornes de recharge de véhicules électriques sont en préparation afin d'encourager la mobilité électrique.



## Portefeuille immobilier Suisse: faits et chiffres

(date de référence: 30.06.2021)

### Valeur de marché de l'immobilier suisse:

3.1 mia

### Part dans la fortune totale de PUBLICA:

7%

### Nombre de biens immobiliers:

77 (dont 2 en construction)

### Secteurs

#### Biens immobiliers spéciaux:

homes pour seniors et résidences étudiantes, écoles

#### Sites:

villes de grande taille et communes d'agglomération bien desservies

<sup>1</sup> Credit Suisse Real Estate Research / Agence internationale de l'énergie, (AIE)



illustration proche de la réalité du complexe «En Grandchamp» à Saint-Légier



## Environnement:

- Énergie neutre en carbone: pompes à chaleur avec sondes géothermiques, installations photovoltaïques
- Biodiversité: toitures végétalisées, végétation locale, revitalisation du ruisseau, infiltration de l'eau de pluie
- Recyclage: élimination des déchets avec une station de collecte
- Accessibilité: la gare du train régional se situe juste à proximité



## Société:

- Lieu de rencontre: vastes espaces extérieurs interdits à la circulation, offrant la possibilité de rencontrer d'autres personnes ou simplement de se détendre
- Services de soins et de garde: crèche au rez-de-chaussée et cabinet médical dans le complexe pour les locataires et les habitants du voisinage
- Service public: point de retrait des colis



## Économie:

- Coûts d'entretien et d'exploitation: optimisation à long terme grâce à une prise en compte en amont dans le processus de planification et de construction
- Orientation client: des loyers adaptés et des types de logements diversifiés se traduisent par un taux de location élevé et une bonne rentabilité

# Nouvelle Commission de la caisse depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021

Avec les élections de renouvellement qui se sont tenues dans le cadre de l'Assemblée des délégués de PUBLICA le 20 mai 2021, cinq nouveaux membres ont été élus au sein de la Commission de la caisse parmi les représentants des employés. Trois représentants ont été confirmés dans leur mandat. De son côté, le Conseil fédéral a désigné neuf membres comme représentants de l'employeur lors de sa séance du 11 juin 2021. La Commission de la caisse est composée de façon paritaire et présidée aux destinées de PUBLICA en tant qu'organe stratégique. Pour la première fois dans

l'histoire de PUBLICA, la part des femmes au sein de la Commission de la caisse a augmenté à 31% et l'âge moyen a diminué à 52,5 ans. La période de mandat des membres élus de la Commission court jusqu'au 30 juin 2025.

Depuis juillet 2021, Jorge Serra, nouveau président de la Commission de la caisse, et Kaspar Müller, nouveau vice-président de la Commission de la caisse, exercent la direction de PUBLICA. Avec Jorge Serra et Kaspar Müller, l'organe suprême de la Caisse fédérale de pensions PUBLICA peut s'appuyer sur deux

spécialistes de premier ordre en matière de prévoyance professionnelle. Dans le cadre de ses fonctions, la Commission de la caisse assume la responsabilité globale des activités de la Caisse fédérale de pensions PUBLICA. Elle définit la stratégie de PUBLICA et évalue l'efficacité de sa mise en œuvre. Par ailleurs, la Commission de la caisse examine les propositions de l'Assemblée des délégués, désigne l'organe de révision, approuve les comptes annuels et adopte des mesures d'assainissement éventuelles.

La Commission de la caisse est organisée de façon paritaire en trois comités : le Comité d'audit, le Comité de placement ainsi que le Comité pour la politique de prévoyance et le droit.



**Jorge Serra**

## **Président de la Commission de la caisse**

Secrétaire central du SSP  
Né en 1964 –  
circonscription électorale I



**Kaspar Müller**

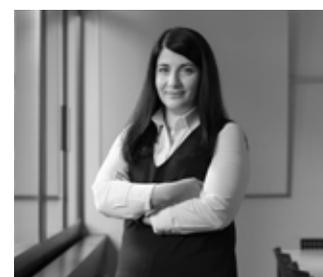
## **Vice-président de la Commission de la caisse**

Secrétaire général suppléant du DETEC  
Né en 1963 –  
circonscription électorale I



**Cipriano Alvarez**

Membre du Comité de placement  
Chef du service juridique, OFL  
Né en 1959 –  
circonscription électorale I



**Mahide Aslan**

Membre du Comité pour la politique de prévoyance et le droit  
Cheffe gestion de crise  
Défense, DDPS  
Née en 1978 –  
circonscription électorale I



### Valentin Lager

Membre du Comité d'audit  
Responsable de la formation  
Assurance chômage  
Né en 1970 –  
circonscription électorale I



### Petra Maurer

Présidente du Comité d'audit  
Economiste d'entreprise ES et  
MAS Corporate Communication  
Née en 1971 –  
circonscription électorale I



### Nicolas Schmidt

Membre du Comité de placement  
Spécialiste de la consommation  
et des produits durables Office  
fédéral de l'environnement OFEV  
Né en 1972 –  
circonscription électorale I



### Natascha Wey

Membre du Comité d'audit  
Secrétaire centrale SSP  
Née en 1982 –  
circonscription électorale II



### Eliane Albisser

Membre du Comité pour  
la politique de prévoyance  
et le droit  
Directrice de PK-Netz  
Née en 1984 –  
circonscription électorale III



### Gian Andrea Badrutt

Membre du Comité d'audit  
Directeur adjoint de la  
Direction des ressources du  
Département fédéral des  
affaires étrangères DFAE  
Né en 1964 –  
circonscription électorale I



### Bruno Parnisari

Membre du Comité de placement  
Directeur suppléant de  
l'Office fédéral des assurances  
sociales OFAS  
Né en 1964 –  
circonscription électorale I



### Peter Schwendener

Directeur suppléant de  
l'Administration fédérale  
des finances AFF  
Né en 1960 –  
circonscription électorale I



### Rahel von Kaenel

Présidente du Comité pour  
la politique de prévoyance  
et le droit  
Directrice de l'Office fédéral  
du personnel OFPER  
Née en 1973 –  
circonscription électorale I



### Matthias Weber

Président du Comité de  
placement  
alpha-optimum GmbH  
Né en 1965 –  
circonscription électorale I



### Dieter Künzli

Membre du Comité d'audit  
Responsable du secteur Finances  
et personnel du Conseil des EPF  
Né en 1959 –  
circonscription électorale II



### Jean Pirrotta

Membre du Comité pour la  
politique de prévoyance et le droit  
Directeur de l'autorité de  
surveillance des fondations et des  
institutions de prévoyance  
(ASFIP Genève)  
Né en 1968 –  
circonscription électorale III

# Dirk Lindemann

## Directeur de l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication (OFIT)

### À quoi ressemble votre poste de travail?

Mon poste de travail est là où je me trouve: sur un bureau nomade dans les locaux de l'OFIT, dans un espace de co-working, chez nos clients ou, depuis la pandémie, à la maison. Quand j'ai besoin d'un peu plus de calme, par exemple pour traiter des documents, je m'isole dans une pièce prévue à cet effet. Les réunions ont de plus en plus lieu par Skype ou Teams et je me passe du format papier. C'est la raison pour laquelle l'endroit où je me trouve n'a aucune importance. J'ai toujours avec moi mon ordinateur et mon smartphone.

### Depuis quand travaillez-vous à l'OFIT et pour quelles raisons?

Après avoir longtemps travaillé dans le secteur privé, je suis arrivé en 2013 dans l'administration fédérale où j'ai débuté en tant que CIO et vice-directeur des ressources à l'AFC. Dès cette époque, je me suis familiarisé avec l'OFIT du point de vue client, ce qui m'a été utile quand j'ai repris le poste de directeur par intérim en juin 2019. Le Conseil fédéral m'a finalement nommé directeur de l'OFIT le 1er décembre 2019. Notre société fait face à un grand changement dominé par la numérisation dans tous les domaines de la vie. En conséquence, l'administration publique et son infrastructure informatique connaissent aussi de profonds bouleversements. J'ai particulièrement apprécié de transformer l'OFIT en une organisation agile, tournée vers l'avenir et moteur de la numérisation. J'ai mené ce projet en collaboration avec les unités administratives (nos clients), les



Dirk Lindemann

### À quoi remarquez-vous que vous vieillissez?

Je remarque que je vieillis surtout quand je regarde mes enfants: hier, ils étaient encore petits et les voilà déjà devenus adultes. On se demande comment le temps a pu filer aussi vite. Dans le domaine professionnel, je le remarque aussi souvent: l'OFIT forme de nombreux jeunes talents. 22 apprentis

viennent tout juste de célébrer la fin de leur formation. Je ne peux pas m'empêcher de penser que ces jeunes gens sont l'avenir et que j'appartiens presque déjà au passé.

### Comment expliquez-vous ce que vous faites à votre entourage?

Je dirige plus de 1200 spécialistes en charge de la majeure partie des technologies de l'information et des télécommunications de l'un des principaux employeurs suisses. Leur travail porte sur environ 34 000 postes de travail, 6 000 serveurs et près de 440 applications spécialisées. Chaque année, nous exécutons environ 150 000 mandats, des plus petits aux projets informatiques de grande envergure. Jusqu'à récemment, notre travail quotidien pouvait sembler abstrait vu de l'extérieur. Mais cela a changé avec la pandémie: grâce à l'appli SwissCovid et au certificat Covid, des millions de personnes sont désormais concernées par nos prestations et projets.

### Comment vous préparez-vous pour l'avenir ?

J'ai déjà réfléchi à ma prévoyance vieillesse et tenté de combler les lacunes de couverture du mieux possible. Le pilier 3a est également un élément essentiel de la prévoyance. Face aux taux durablement négatifs et depuis la pandémie, j'attache aussi plus d'importance à mon chez-moi, qui fait également office de poste de travail. En conséquence, j'investis davantage dans la rénovation et l'embellissement de ma maison et de mon jardin. Concernant la période de la retraite, j'espère que tout sera redevenu normal et que l'on pourra à nouveau se rendre facilement dans d'autres pays. Durant ma vie professionnelle, j'ai beaucoup voyagé en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient, mais je n'en ai généralement vu que les aéroports, les hôtels et les bureaux. Je me réjouis de pouvoir prendre le temps de connaître ces pays en tant que touriste.

# Améliorer sa prévoyance avec des rachats volontaires et des cotisations d'épargne



«Les rachats ou les cotisations d'épargne volontaires permettent de combler les lacunes de prévoyance», explique Janine Joss, conseillère à la clientèle chez PUBLICA.

Dans le dernier numéro, vous avez fait la connaissance de Lisa et découvert les différents obstacles qu'elle a rencontrés au niveau de sa prévoyance professionnelle. Lisa effectue maintenant un rachat volontaire afin d'améliorer sa prévoyance professionnelle. Janine Joss, conseillère à la clientèle chez PUBLICA, explique à quoi il faut faire attention.

## Qui peut effectuer des rachats?

Toute personne ayant une lacune de prévoyance peut effectuer des rachats. Cette situation peut survenir lorsque l'on n'a pas ou peu cotisé à la prévoyance professionnelle pendant un certain temps, par exemple à l'occasion d'une pause bébé, d'un séjour à l'étranger ou d'études. Également après un divorce. Ou après une augmentation de salaire.

## Que faut-il savoir?

Il y a certaines choses à savoir avant d'effectuer un rachat volontaire. Notamment que l'argent versé n'est plus disponible, mais reste dans la caisse de pensions. Ou encore que le montant minimum d'un rachat volontaire est

de 2000 francs. Les personnes ayant déjà retiré leur avoir de prévoyance pour faire l'acquisition de leur logement doivent rembourser ce montant avant d'effectuer un rachat volontaire.

## Qu'advient-il du montant versé?

PUBLICA rémunère les montants versés au titre des rachats volontaires. Le taux d'intérêt en vigueur est publié sur le site Internet de PUBLICA. Il peut ne pas sembler particulièrement élevé. Mais il faut savoir que la personne assurée n'encourt pas le risque de variation des taux d'intérêt. Et que l'économie d'impôt peut également être considérée comme une forme de rendement.

## Comment procéder?

Sur le portail pour les personnes assurées «myPublica», vous pouvez obtenir votre calcul de rachat. Toutes les personnes assurées chez PUBLICA recevront les données d'accès au portail d'ici début décembre 2021. Dans l'intervalle, l'interlocuteur dédié se fera un plaisir de vous renseigner. Ses coordonnées sont indiquées sur le certificat de prévoyance ou sur notre site Internet. Il est important de remplir et de transmettre le formulaire «Rachat volontaire», qui est également disponible au téléchargement sur [publica.ch](http://publica.ch). Chez PUBLICA, les assurés peuvent également verser des cotisations d'épargne volontaires. Un pourcentage déterminé du gain assuré sera alors déduit du salaire chaque mois. Le service RH de votre employeur vous fournira de plus amples informations à ce sujet.



Formulaire «Rachat volontaire» : [publica.ch](http://publica.ch) > [Votre prévoyance](#) > [La prévoyance, thème par thème](#)

## Conseil: abordez le sujet de la prévoyance avec votre partenaire!

À la naissance du premier enfant, les mamans ou les papas (voire les deux) tendent à réduire leur taux d'occupation, ce qui finit par engendrer une lacune de prévoyance. D'où le conseil de PUBLICA à toutes celles et ceux qui travaillent à temps partiel: parlez-en et déterminez ensemble dans quelle mesure vous pouvez améliorer votre propre prévoyance professionnelle avec une partie du revenu de votre partenaire.

## En extra, un dîner raffiné autour d'un bon verre de vin

L'effet des intérêts composés est particulièrement sensible sur les rachats volontaires dans la caisse de pensions. Petit exemple en chiffres: un versement exceptionnel de 10 000 francs est rémunéré au taux de 1% pendant 30 ans. Si cette personne prend sa retraite à 65 ans, elle obtiendra 55 francs supplémentaires de rente par mois (selon les données actuelles), soit l'équivalent d'un dîner raffiné autour d'un bon verre de vin.

## Séminaires sur la prévoyance

Le monde de la prévoyance professionnelle est complexe. PUBLICA organise régulièrement des séminaires d'une journée, en allemand et en français, pour les organisations qui lui sont affiliées. Les cours actuels ont lieu en ligne sur [publica.ch](http://publica.ch) > [Sélectionnez votre caisse de prévoyance](#) > [Cours](#). Les personnes assurées auprès de la caisse de prévoyance de la Confédération sont priées de s'adresser à leur service du personnel pour l'offre de cours.

# Stabilité financière des caisses de prévoyance fermées

Il y a une vingtaine d'années, la Confédération a rendu autonome un grand nombre de ses entreprises (notamment Swisscom et RUAG) ainsi que certaines organisations affiliées comme la SRG-SSR. Ces entités ont alors laissé leurs anciens collaborateurs et collaboratrices, c'est-à-dire leurs bénéficiaires de rentes, auprès de PUBLICA. C'est ainsi qu'ont été créées les caisses de prévoyance dites « fermées ».

D'après la loi, les institutions de prévoyance doivent **offrir en tout temps la garantie qu'elles peuvent remplir leurs engagements**. Si ces engagements ne peuvent pas être couverts par la fortune disponible, l'institution de prévoyance se trouve en découvert. Cette situation est autorisée à titre temporaire si l'institution de prévoyance prouve qu'elle

est capable de fournir les prestations dues à l'échéance et qu'elle prend des mesures pour résorber le découvert.

Le **taux d'intérêt technique** est une hypothèse de calcul à l'aide de laquelle une caisse de pensions quantifie notamment les réserves qu'elle doit constituer pour le versement des rentes. Ce taux d'intérêt, qui avait été fixé à 3% lors de l'entrée en vigueur de la Loi relative à PUBLICA le 1<sup>er</sup> juillet 2008, a été adapté en plusieurs étapes face à la faiblesse persistante des taux d'intérêt et à l'allongement de l'espérance de vie. Le 31 décembre 2019, la Commission de la caisse a abaissé le taux d'intérêt technique des caisses de prévoyance fermées de 1,25 à 0,5%. À la suite de cette baisse, quatre des sept caisses de prévoyance fermées se sont retrouvées en **découvert**. Depuis, trois

d'entre elles ont redressé leur situation. Toutefois, le risque de découvert reste bien présent pour les caisses de prévoyance fermées et leur capacité à sortir d'une telle situation par leurs propres moyens est limitée car elles ne perçoivent pas de cotisations d'employeurs ou d'employés. Un soutien financier supplémentaire est nécessaire pour assainir la situation.

Le 30 juin 2021, le Conseil fédéral a adopté un message concernant la modification de la Loi relative à PUBLICA. Les nouvelles dispositions prévoient que la Confédération versera une **contribution d'assainissement** dès lors qu'une caisse de prévoyance fermée atteint un découvert de 5% ou un degré de couverture de 95%.

## La caisse de prévoyance fermée SRG-SSR se présente

« Nos rentes ne sont pas sûres ! Nous devons faire quelque chose. » Selon Guido Wiederkehr, ancien chef du personnel et de la formation de Radio DRS, les rentes des retraités de la SRG-SSR assurés au sein d'une caisse de prévoyance fermée de PUBLICA ont couru un grand danger. En effet, leur ancien employeur, la SRG-SSR, a cherché à tout prix à se dégager de toute responsabilité en cas de découvert de la caisse fermée.

Nous étions inquiets, d'autant plus qu'il n'existait aucun organe pour nous représenter. Nous avons convoqué une assemblée qui a eu lieu à Bâle le 1<sup>er</sup> décembre 2009 en présence de 19 personnes. À l'issue de cette première assemblée sont nées la « Vereinigung der Pensionierten SR DRS Studio Basel » en 2012 puis, avec le regroupement des associations de Zurich et Berne, la «

Verein Pensionierte Radio und Fernsehen SRF » en 2016. Le groupe de travail « caisse de pensions » (AG PK) de la VP-SRF a vu le jour la même année et défend depuis les intérêts des assurés auprès de PUBLICA.

Le groupe de travail est dirigé depuis sa création par Christiane Weinmann, l'ancienne cheffe adjointe du personnel et de la formation de Radio DRS. Gerhard Messerli, qui représente l'association de rentiers GD SRG/Swissinfo, est aussi à nos côtés depuis la première heure. Les débuts n'ont pas été simples, nous avons d'abord dû instaurer un climat de confiance mutuelle. Aujourd'hui, quatre des six membres du groupe sont issus des départements du personnel et des assurances de la SRG-SSR. Un expert financier de la SRG-SSR apporte son soutien au groupe, tous sont des professionnels che-

vronnés. La réalisatrice de documentaires Ellen Steiner est la porte-parole des concepteurs de programmes. Elle participe au groupe car il est essentiel à ses yeux que les bénéficiaires de rentes soient entendus et informés.

Le groupe de travail se réunit une fois par an avec les responsables de PUBLICA et la CPS SRG-SSR. Actuellement, il travaille sur le message du Conseil fédéral au Parlement prévoyant que la Confédération prenne en charge le coût d'assainissement des caisses fermées en cas d'urgence.

Regula Renschler  
(Rédactrice de SRF2 Kultur jusqu'en 2000 et membre de la première heure du groupe de travail)

En 2005, année de création de la caisse de prévoyance des rentiers SRG-SSR, il y avait 1342 bénéficiaires de rentes. En 2020, il y avait encore 828 bénéficiaires de rentes dans cette caisse de prévoyance. En 2005, PUBLICA tablait sur un taux technique de 3%, qui n'était plus que de 0,5% en 2020.

www.vp-srf.ch



## Georges-Simon Ulrich

### directeur de l'Office fédéral de la statistique

En tant que statisticien, je peux supposer qu'avec une espérance de vie moyenne d'environ 82 ans, j'ai encore quelques années devant moi. Mais si l'on regarde l'évolution de l'espérance de vie, les hommes nés en 2017 ont de bonnes chances de dépasser largement les 90 ans. «C'est un peu injuste», me dis-je, car ce sont 10% d'espérance en vie en plus que ce que je peux moi-même espérer atteindre, d'un point de vue statistique. En même temps, je sais que mes chances de faire partie des centenaires sont de 4%. «Ce n'est pas beaucoup», me dis-je encore.

Les indicateurs statistiques tels que l'espérance de vie sont utiles, par exemple pour les calculs des caisses de pensions. La statistique reflète l'histoire d'un pays et de toute une population. Mais pour chacun de nous, ce qui compte, c'est notre propre histoire, notre vie et non pas l'heure de notre mort.

Jusqu'à quel âge vivrai-je? Que me réserve l'avenir? Poser ce genre de questions implique d'y répondre. Mais ce qui m'importe le plus, c'est de savoir si je serai heureux et satisfait à la retraite et ce que je peux faire pour que ce soit le cas. Même s'il est difficile de définir en quoi consiste le fait d'être heureux, nous sommes avant tout responsables de notre propre bonheur. Nous ne pouvons pas nous attendre à être heureux par prédisposition génétique ni même à ce que quelqu'un d'autre (une personne ou l'État) fasse notre bonheur à notre place.

La statistique peut donner une indication sur la vision subjective du bonheur tel que les gens l'éprouvent. Et elle montre que, au moins en Suisse, ce ne sont pas les problèmes d'argent qui troublent le plus notre bonheur personnel. En outre, les retraités entretiennent de mieux en mieux leur forme physique. Mais ce que la statistique ne peut pas montrer, c'est comment nous contribuons nous-mêmes à notre propre bonheur. Le principal risque, c'est de perdre la curiosité, de s'isoler ou ne plus trouver de sens à la vie. Même si nous ignorons de quoi l'avenir sera fait, nous pouvons tout de même avoir une petite idée de la façon dont nous voulons atteindre ce bonheur. Une nouvelle fois, cela n'a



Georges-Simon Ulrich

rien à voir avec le temps qui nous reste après la retraite, mais avec ce que nous, en tant que personne, faisons du présent.

Pour moi, les questions essentielles qui se posent sont les suivantes: est-ce que je serai suffisamment en forme pour me réinventer régulièrement? Est-ce que je tire des enseignements de mon expérience et de mon vécu? Est-ce que j'investis suffisamment en moi-même et ce, en harmonie avec mon entourage? Bien évidemment, il n'est pas simple de trouver le bon équilibre: ne pas investir trop d'énergie dans les choses sur lesquelles je n'ai pas de prise pour me consacrer à ce que je peux changer. Il y a 50 ans, l'historien Herbert Lüthy appelait à «voir l'histoire comme un processus dans lequel nous tenons une place et auquel nous pouvons participer». Si je l'interprète librement, cela vaut également pour ma propre histoire aussi bien avant qu'après la retraite.

Il ne tient qu'à moi de prendre mes responsabilités et d'affronter avec pragmatisme ma situation personnelle.

Quand je serai à la retraite... je m'efforcerai, comme je le fais déjà aujourd'hui, de voir les défis comme des chances et une occasion d'apprendre. Au lieu de me demander combien de temps il me reste à vivre, je resterai curieux. Ceux qui pensent ne plus avoir d'avenir sont certainement reconnaissants d'avoir eu une vie bien remplie. Ceux qui ont l'avenir devant eux sauront reconnaître dans le passé un bon conseiller. En fait, nous y travaillons chaque jour de notre vie, y compris maintenant: moi en écrivant cet article et vous, en le lisant. Ce qui, espérons-le, est un bon investissement d'un point de vue statistique.



## PUBLICA est à votre service.

Pour toute question relative à vos rapports de prévoyance, veuillez vous adresser directement à votre conseiller ou à votre conseillère à la clientèle chez PUBLICA. Vous trouverez le nom, l'adresse e-mail et le numéro de téléphone de la personne en charge de votre suivi sur votre certificat de prévoyance ou votre attestation de rentes et sur [publica.ch](http://publica.ch), à la rubrique « Votre interlocuteur » dans le domaine consacré à votre caisse de prévoyance.

### Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi: de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Le vendredi: de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Pendant les fêtes de fin d'année 2021/2022, PUBLICA sera fermée du 24 décembre 2021 au 2 janvier 2022.



### La raison d'être du certificat de vie

Les rentes sont rattachées à un droit personnel et, par conséquent, ne sont pas cessibles. La présentation périodique d'un «certificat de vie» est une mesure administrative qui permet à PUBLICA de s'assurer qu'aucune rente n'est versée indûment à un tiers, par exemple après le décès d'une personne bénéficiaire. Lorsque PUBLICA souhaite qu'un certificat de vie lui soit fourni, elle envoie toujours un courrier directement à la personne concernée. Aucune initiative personnelle n'est attendue de la part des bénéficiaires de rentes dans ce domaine, qu'ils vivent en Suisse ou à l'étranger. En remplissant notre devoir de diligence, nous agissons dans l'intérêt de l'ensemble des personnes assurées et bénéficiaires de rentes. Nous vous remercions de votre compréhension.

### Toutes nos félicitations !

Lors de sa séance du 23 septembre 2021, l'Assemblée des délégués de PUBLICA a élu Marcel Wüthrich comme nouveau président. Il succède à Valentin Lager. Âgé de 52 ans, Marcel Wüthrich est actuaire au sein du Risk Management de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP).

### Dates de versement des rentes de PUBLICA

Le versement des rentes ne subira aucun changement: les prestations seront toujours portées au crédit du compte bancaire ou postal des bénéficiaires de rentes ayants droit au plus tard le 10 du mois.

### Concernant votre déclaration d'impôt

PUBLICA vous enverra en février 2022 l'attestation de rentes dont vous avez besoin pour remplir votre déclaration d'impôt.

### Impressum

#### Éditrice

Caisse fédérale de pensions PUBLICA

#### Rédaction

Beatrice Rychen, Caisse fédérale de pensions PUBLICA  
[beatrice.rychen@publica.ch](mailto:beatrice.rychen@publica.ch)

#### Mise en page du numéro

[pomona.media](http://pomona.media), Viège

#### Crédit photographique

Shutterstock, Beat Schweizer, Ruben Wyttenbach, Yanis Wälti

#### Traduction

Service de traduction de PUBLICA

#### Impression

Swissprinters AG, Zofingue

#### Tirage

Exemplaires en allemand: 33 000; en français: 8 600; en italien: 2 400  
ISSN 2296-6587

Magazine semestriel  
Berne, décembre 2021

#### Contact

Caisse fédérale de pensions PUBLICA  
Eigerstrasse 57, 3007 Berne  
T +41 (0)58 485 21 11, F +41 (0)58 485 21 13  
[info@publica.ch](mailto:info@publica.ch), [publica.ch](http://publica.ch)